

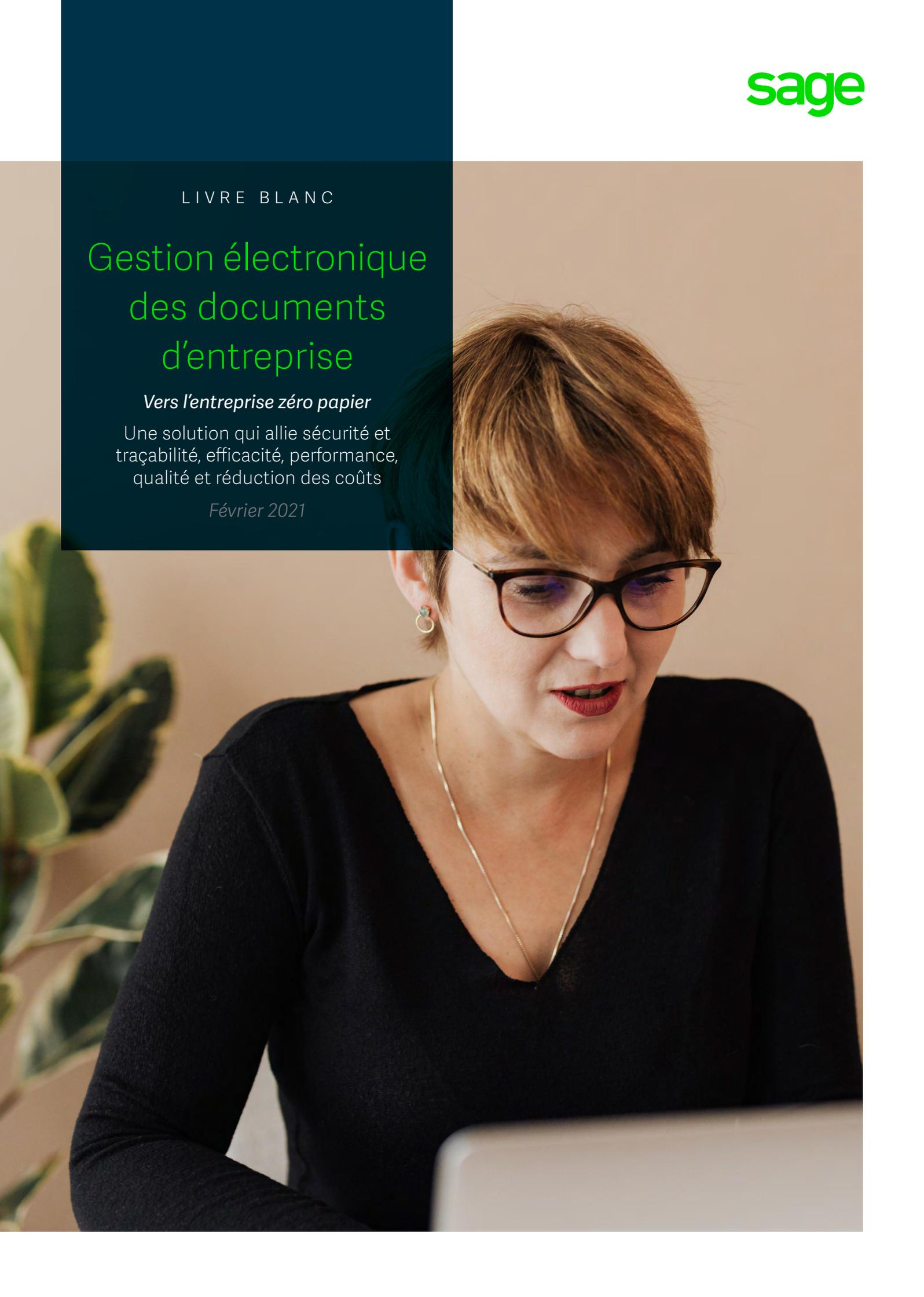
LIVRE BLANC

Gestion électronique des documents d'entreprise

Vers l'entreprise zéro papier

Une solution qui allie sécurité et traçabilité, efficacité, performance, qualité et réduction des coûts

Février 2021



Sommaire

La dématérialisation, un atout pour l'entreprise	3
La gestion électronique de documents, une révolution dans la vie de l'entreprise	4
Une gestion électronique de l'ensemble du cycle de vie des documents	5
Un gage de qualité accrue	6
Un outil qui garantit la sécurité et la traçabilité	7
Les enjeux économiques et financiers de la GED	8
Sage Youdoc, La solution de Gestion Électronique des Documents d'entreprise interopérable avec Sage X3	9
Glossaire	10
À propos de Sage	11

La dématérialisation, un atout pour l'entreprise

La transformation numérique des entreprises est engagée

Selon une étude du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (novembre 2020), **les entreprises françaises adoptent de plus en plus massivement les technologies numériques** : la moitié d'entre elles par exemple travaillent avec un progiciel de gestion .

En 2020, plus de deux ETI sur trois déclarent être activement engagées dans la transformation digitale. Un quart d'entre elles considèrent être parvenues à un stade avancé de transformation, contre moins de 10 % en 2019. La pandémie est passée par là !

La digitalisation : pourquoi faire ? Deux ETI sur trois regardent comme profonds les changements induits. Profonds au point de les conduire à faire évoluer leurs modèles économique et opérationnel.

La crise sanitaire accélère la révolution numérique

La crise provoquée par l'épidémie de Covid-19 a montré que le numérique contribue à **une plus grande résilience de l'économie**. Travail à distance et vente en ligne ont permis à de nombreuses entreprises de gagner en agilité, de poursuivre leur activité et de mieux résister au choc de 2020.

Ainsi **40 % des entreprises françaises ont eu recours au télétravail** pendant le premier confinement et 30 % prévoient désormais d'y recourir de manière pérenne. Cette nouvelle organisation du travail implique la mise à disposition de matériels informatiques et l'accès à distance aux documents et aux données de l'entreprise.

Elle modifie en profondeur les méthodes de travail ainsi que les relations entre les collaborateurs, avec les clients, fournisseurs, partenaires de l'entreprise.

Vers le zéro papier ?

La numérisation est synonyme d'amélioration de la performance des entreprises. Le recours à des technologies digitales (Cloud, big data...) augmente par exemple la productivité au travail d'environ 23 %, selon une note de la Banque de France .

Mais le papier résiste. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), chaque salarié français consomme en moyenne 70 à 85 kilos de papier par an, générant des conséquences financières et écologiques considérables.

L'heure est à **la dématérialisation de toutes les activités de l'entreprise**. **La gestion électronique des documents (GED) de l'entreprise** est le moyen de basculer vers le « zéro papier ».



¹ Direction générale du Trésor, nov. 2020

² Baromètre digital des ETI 2020 EY

³ et ⁴ Insee, décembre 2020

⁵ Banque de France, bloc-notes éco, décembre 2020

La gestion électronique de documents, une révolution dans la vie de l'entreprise

Qu'est-ce que la « GED » ?

La gestion électronique des documents est **une solution consistant à intégrer, à stocker et à traiter de manière dématérialisée des documents** (factures, bons de commandes, fiches de paie, contrats de travail...). Elle est en quelque sorte une « armoire électronique » dans laquelle chaque collaborateur, selon le niveau d'accès qui lui est accordé, peut consulter et modifier les documents.

Les solutions de GED connaissent un fort développement : le marché français est évalué à 3 milliards d'euros environ en 2021, en progression de plus de 6 % par an, selon une étude du cabinet Markess.

Selon le rapport sur la gouvernance de l'information numérique réalisé en 2019 par Serda et Archimag, **82 % des décideurs d'organisations plébiscitent la GED.**

La GED d'entreprise : une solution interopérante avec les solutions de gestion

À la différence d'une GED bureautique qui permet seulement de numériser et de stocker les documents, la GED d'entreprise est **une solution modulaire et personnalisable, interfacée avec les logiciels métiers de l'entreprise.**

Elle peut être déployée dans les serveurs de l'entreprise ou en mode SaaS (Software as a service « ou informatique sur abonnement »)

Ce dernier représente la solution la plus couramment utilisée : les solutions GED accessibles en SaaS devraient croître de 40 % entre 2019 et 2021 selon Markess.

Tous les services de l'entreprise sont concernés

La GED est par nature une **solution transverse et collaborative, qui concerne l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.** Elle facilite les échanges de documents entre les équipes des différents sites ainsi que le travail à distance (télétravail).

La GED d'entreprise est considérée comme **une priorité en particulier par les directeurs administratifs et financiers** : 55 % des DAF sont conscients de jouer un rôle moteur dans la dématérialisation des process .



6 Archimag, avril 2020 :

<https://www.archimag.com/demat-cloud/2020/04/02/serda-archimag-gouvernance-information-transition-numerique-rapport-2020>

Une gestion électronique de l'ensemble du cycle de vie des documents

La reconnaissance automatique des documents entrants

Un document reçu par courrier puis scanné ou directement reçu par mail est intégré par l'outil, qui identifie sa nature (facture, bon de commande...) et les éléments-clés (montant à régler, date-limite du règlement...).

Cette **acquisition automatique des contenus** (LAD/RAD) est possible sur les documents structurés répondant à des normes de présentation (factures) mais aussi sur les documents non-structurés (courriers, contrats...). La GED d'entreprise est ainsi capable de « reconnaître » les documents entrants quel que soit leur format et quelle que soit la langue dans laquelle ils sont rédigés.

Un mode de gestion collaboratif et performant des documents

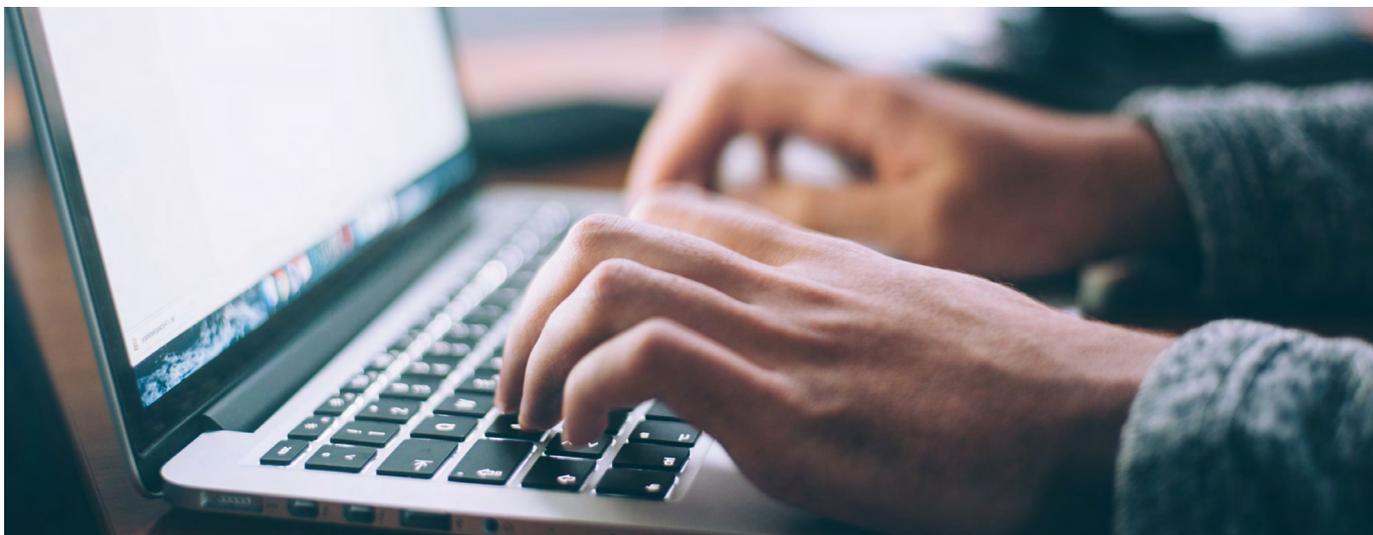
Une fois réceptionné et reconnu, le document entrant est indexé et stocké. Commence alors **sa vie dans l'entreprise**. Il est archivé dans un fonds documentaire dans lequel il sera facilement retrouvé grâce à un moteur de recherche.

Les documents appelés à être utilisés par plusieurs collaborateurs ou par plusieurs services sont ainsi parfaitement accessibles sans qu'il soit besoin de les imprimer : les collaborateurs interviennent sur les documents pour les corriger, les amender ou les signer. Chaque intervention étant horodatée.

L'outil de GED est connecté, via une API (interface de programmation applicative), aux logiciels et aux applications métiers de l'entreprise (CRM, ERP, outil comptable, gestion RH...). Cette interopérabilité garantit une **parfaite fluidité de la circulation des informations** : les collaborateurs concernés sont informés en temps réel de la vie du document, savent à tout moment qui est intervenu et qui doit le faire.

Un circuit de validation bien identifié

La GED d'entreprise permet, pour chaque document inclus dans un workflow, d'identifier avec précision les personnes chargées de le vérifier et l'ordre dans lequel il leur est transmis, jusqu'à sa validation par un visa électronique. **Le circuit de validation est transparent, tracé et sécurisé**



Un gage de qualité accrue

Moins d'erreurs, moins de pertes

Selon une étude Ipsos Mori, la perte de documents représente chaque année un coût de 252 millions d'euros pour les entreprises françaises. Près d'un quart des PME reconnaissent avoir déjà perdu des documents importants. Quand un document est égaré, c'est, dans plus d'un tiers des cas, suite à une erreur de manipulation. La gestion électronique des documents constitue une solution efficace : **les documents sont disponibles, archivés en sécurité et facilement retrouvés.**

Le risque de litige avec des fournisseurs ou des clients s'en trouve réduit.

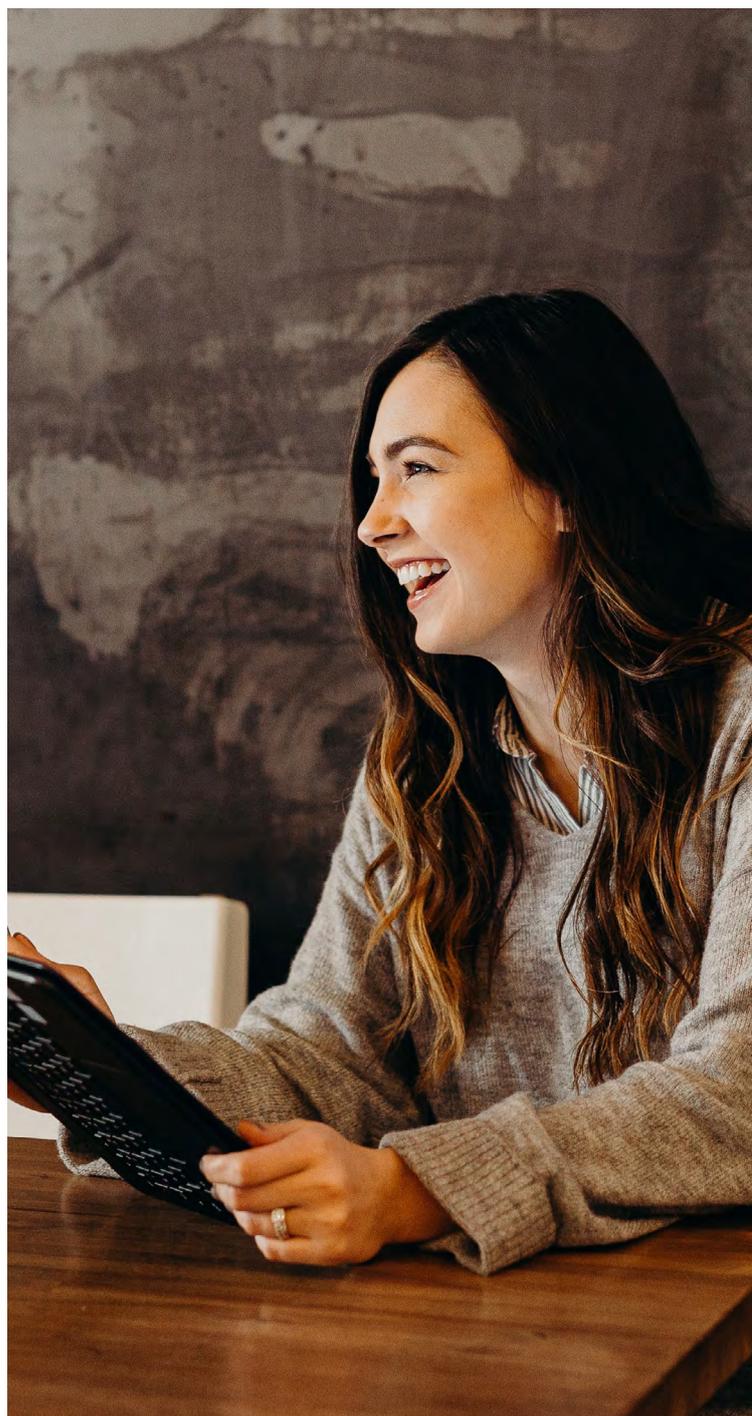
Une information conforme et mieux diffusée

Le développement du télétravail, imposé à une partie des collaborateurs depuis mars 2019, prouve l'intérêt, pour une entreprise, de se doter des moyens rendant possible le travail à distance. La GED permet, depuis son domicile ou lors d'un déplacement, **l'accès à l'ensemble des documents de l'entreprise.**

Les documents édités avec un outil de GED répondant aux certifications de qualité sont **conformes aux standards** et ont une **valeur probante**. L'enjeu est particulièrement marqué pour le traitement des factures, dont la présentation est désormais en voie d'harmonisation à l'échelle européenne.

Un impact réduit sur l'environnement

La dématérialisation contribue à atténuer notre impact sur l'environnement dans la mesure où elle diminue notre consommation de papier, limite les envois postaux, et permet de limiter les surfaces immobilières destinées nécessaires au stockage des documents. La mise en œuvre d'une GED s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).



Un outil qui garantit la sécurité et la traçabilité

Un suivi en temps réel du circuit des documents

Grâce à l'horodatage de chaque intervention, la vie du document au sein de l'entreprise répond aux **exigences de traçabilité les plus strictes**. L'historique de l'ensemble des étapes du traitement est enregistré. Il est ainsi possible pour le superviseur de connaître avec précision les éventuels points de blocage dans la chaîne de transmission d'un document et d'assurer un meilleur suivi des dossiers en cours.

Pour les solutions de GED d'entreprise les plus avancées, la traçabilité des interventions et des interactions sur un document est garantie par l'utilisation de la **technologie Blockchain**.

Une gestion granulaire des accès

L'accès aux documents est réservé aux seules personnes autorisées : la GED intègre un dispositif de **gestion fine des droits d'utilisateurs**, ce qui garantit la confidentialité des documents les plus sensibles.

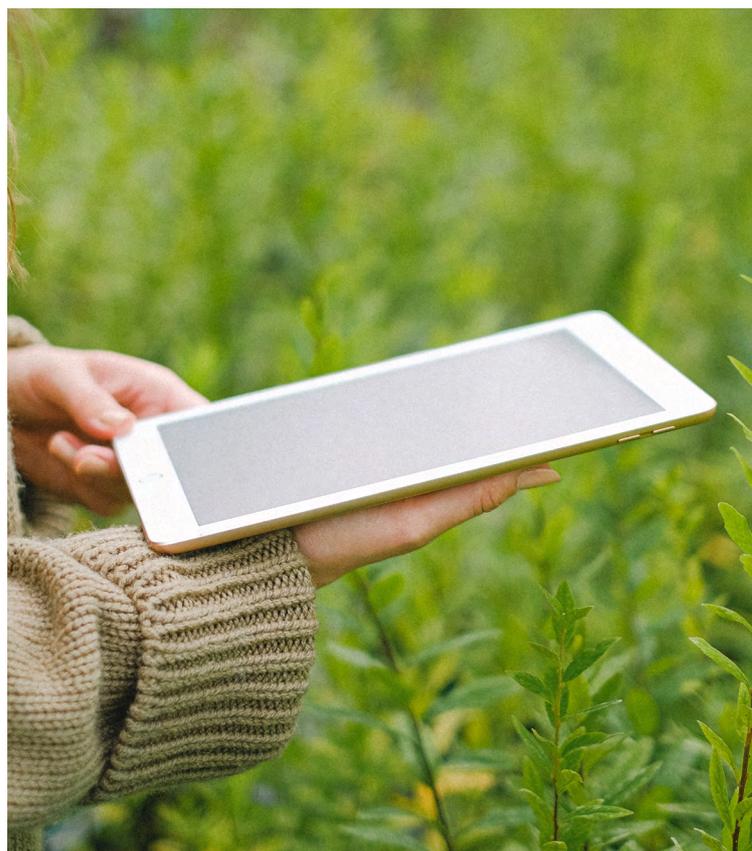
Chaque entreprise, selon son secteur d'activité et ses propres règles de fonctionnement, fixe le **niveau de sécurité applicable à ses documents**.

Des garanties fortes en matière de sécurité

Selon une étude de PwC menée en 2014, le stockage d'informations papier représente une menace sur la sécurité pour 62 % des chefs d'entreprise. La numérisation des documents constitue donc une clé pour améliorer la sécurité des données.

La GED d'entreprise s'appuie sur des **technologies de cryptographie** permettant d'authentifier les documents et de garantir leur intégrité.

Alors que plus de trois entreprises françaises sur quatre ne respectent pas le règlement général sur la protection des données (RGPD), l'outil de GED intègre **un module de droit à l'oubli**, permettant la suppression des données personnelles conformément à la réglementation.



8 2020 Data Risk & Security Report, Netwrix, <https://www.netwrix.com/2020datariskandsecurityreport.html>

Les enjeux économiques et financiers de la GED

La fin des tâches à faible valeur ajoutée

Finie la saisie des données à la réception d'une facture ou d'un courrier : la GED affranchit vos équipes de ce travail fastidieux.

D'autre part, l'outil constitue une solution pertinente à un fléau qui touche toutes les entreprises : selon l'association Information et Management, nous passons près de 20 % de notre temps à « chercher des informations sans les trouver ». Un temps « perdu » pour l'entreprise.

L'impression de documents constitue également une perte de temps, d'énergie et d'argent pour l'entreprise. La collaboration entre les services pour la gestion d'un document et la conduite d'un protocole (validation d'un contrat, règlement d'une facture...) permet à chacun d'eux de travailler sur une version à jour sans avoir besoin d'imprimer.

La promesse de vrais gains de productivité

La fluidification du parcours des informations induit un gain de temps dans le traitement des données. Elle permet en particulier **d'optimiser les flux comptables**.

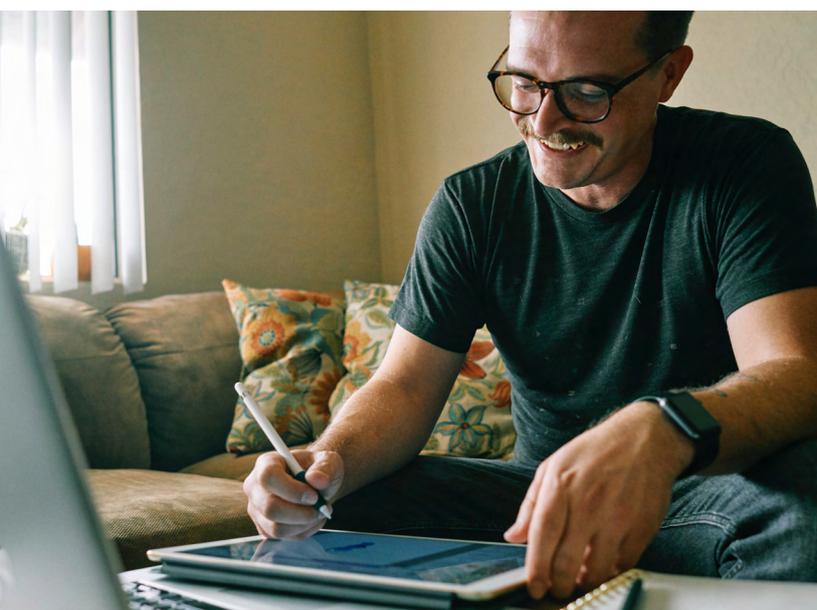
La gestion électronique des documents d'entreprise rend possible la mise à disposition en tous lieux et à tout moment de l'ensemble des documents à l'ensemble des acteurs autorisés.

La facilité d'accès à des documents actualisés impacte les relations avec les clients ou les fournisseurs de l'entreprise : elle contribue à **l'amélioration de la réactivité de l'entreprise** dans ses relations clients – le Forum national de la facture électronique estime par exemple que le gain de productivité d'une facture dématérialisée profite pour un tiers au fournisseur et pour deux tiers au client.

Une réduction des coûts opérationnels

Le coût du traitement d'une facture électronique est évalué à 6 euros quand celui d'une facture papier est estimé au double. **Gestion électronique des documents rime avec économies** : plus besoin d'espaces de stockage physique pour les documents, réduction des achats de papier et d'encre... S'il faut envisager l'acquisition ou la location de scanners ou d'imprimantes multifonctions, le retour sur investissement est toutefois très rapide.

Une étude de l'IDC (International Data Corporation) révèle que 3 % du chiffre d'affaires des entreprises sont consacrés à l'impression de documents. Des études évoquent une baisse de 91 % du coût et de 46 % du temps de traitement des documents pour les sociétés qui adoptent une GED d'entreprise.



Sage Youdoc, La solution de Gestion Électronique des Documents d'entreprise interopérable avec Sage X3

Sage Youdoc intégré à l'ERP Sage X3 automatise les processus de gestion, réduit les coûts d'exploitation tout en accélérant les règlements. Sage Youdoc **sécurise la conservation de tous les documents**, toujours accessibles depuis votre SI dans le respect des normes et de la législation.



Digitalisation
et automatisation
de processus métier



Enrichissement
automatique des
données de gestion



Accès direct à la base
documentaire
depuis Sage X3



Réduction
des temps d'accès
et de recherche



Diminution des erreurs
de saisie et des pertes
de données



Recherche intuitive
et ergonomique des
documents



Réduction des délais
de traitement par
automatisation des
circuits de validation



Solution 100 % web
facilitant la mise en
œuvre et un ROI rapide



Conformité aux
normes et législation
en vigueur*



Piste d'audit renforcée
grâce à la traçabilité
digitale



*(sécurisation, reconnaissance de l'écrit, valeur probante, droit à l'oubli)



Glossaire

API

Interface de programmation applicative. Protocole permettant de faire fonctionner ensemble deux logiciels ou deux applications (inter-opérabilité)

Droits d'accès

Autorisation accordée à certains collaborateurs de pouvoir consulter et/ou modifier des documents numérisés ou des logiciels.

GED

Gestion électronique des documents. Procédé permettant de prendre en charge des documents : capture, acquisition, numérisation, validation, diffusion, classement, indexation, archivage...

LAD/RAD

Lecture automatique de documents / reconnaissance automatique de documents. Technologie permettant de lire, de reconnaître (facture, bon de commande, fiche de paie, formulaire...) et d'extraire des données (nom du client, montant, date d'échéance...) des documents lors de leur numérisation.

SaaS (Software as a service)

Logiciel hébergé sur un serveur, accessible et utilisable à distance.

À l'opposé un logiciel « on premise » (sous licence), installé sur le serveur de l'entreprise.



À propos *de Sage*

Sage est le leader mondial des technologies qui offrent aux entreprises de toutes tailles la capacité d'adaptation, l'agilité et l'efficacité nécessaires à la gestion de leurs finances, de leurs opérations et de leurs ressources humaines.

Dans le monde entier, ce sont des millions de clients qui ont choisi de faire confiance à Sage et à ses partenaires pour les accompagner et leur apporter le meilleur de la technologie Cloud.

Grâce à nos années d'expérience, nos collaborateurs et nos partenaires assistent nos clients et tout notre écosystème, ce même dans des périodes difficiles. Nous sommes là pour leur apporter tout le soutien, le conseil, les solutions et les services dont ils ont besoin.

Pour plus d'informations et être mis en relation avec un expert :

01 41 66 25 91

www.sage.com

